



Saint-Victor-sur-Rhins Juillet 2025

www.stvictorsurhins.fr

Nous allons bientôt refermer la page de ce mandat et donc, un bilan s'impose.

Concernant le budget, les finances sont très bonnes.

Le dernier chantier annoncé lors de notre programme va commencer en septembre. Il s'agit du raccordement à la station d'épuration de la COR.

Pour la voirie, chaque année, nous créditons un budget pour refaire des chemins. Cette année, les subventions du département sont divisées par deux.

Les bâtiments sont entretenus. Nous devrions faire quelques travaux à l'école, sur la partie cantine et maternelle. Nous allons isoler par l'extérieur, changer les huisseries, abaisser les plafonds pour gagner sur les consommations en énergie. Et un autre chantier concernera la désimperméabilisation et la renaturation de la cour d'école.

Pour la culture, nous avons remis en place le week-end des artistes, et la création d'un festival.

Pour la sécurité nous avons revu la priorité ou le sens de deux voies, et mis en place des équipements de prévention.

Pour le fleurissement, nous avons mis des plantes vivaces sur les extérieures du village, peu consommatrices d'eau, si possible mellifères. Du coup, chaque année, nous avons autant d'argent pour moins de plants à acheter. C'est pour cela que cette année, nous avons planté deux oliviers centenaires. Depuis le début du mandat, nous sommes la commune qui avons le plus planté à l'échelle de la CoPLER. Et nous avons ce projet qui va commencer sur une nouvelle gestion des haies en collaboration avec la Fédération de chasse. Peut-être avez-vous vu la vidéo de trois minutes qui sera diffusée dans toutes les communes de France.

Concernant la santé, nous avons apprécié la venue du docteur Benavent à Régnay, et de notre kiné, Mme Douay.

Je veux remercier également tous les enfants qui font partie du CMJ pour leur implication.

Nous avons un nouvel outil de communication avec la population qui s'appelle Panneau Pocket.

Et puis j'aimerais remercier tous nos contacts, maires, conseillers départementaux et régionaux, nos députés et sénateurs et la CoPLER pour toutes nos interactions et nos collaborations.

Et un merci à nos correspondants de presse, car c'est plus de 180 articles qui ont parlé de St Victor ou des St Victorians.

Merci aux bénévoles du jardin et des différentes manifestations au village, aux associations, à nos employés (n°1 des cantines de la Loire) et également à tous les membres du conseil pour l'aboutissement de tous ces projets.

Merci aux amis musiciens, aux pompiers, aux gendarmes, aux infirmières et à tous ceux qui travaillent pour notre commune.

Longue vie à St Victor et tous ses habitants.

Amicalement

Timothée Crionay

MANIFESTATIONS

JUILLET

Fête de l'école, Sou des écoles
Vendredi 4, salle des sports
Concours des Classes, Boule Amicale
Lundi 14, boulodrome
Sortie restaurant, La Joie de Vivre
Jeudi 17
8h de boules, Boule Amicale
Samedi 19, boulodrome

AOÛT

Concours Bar des Voyageurs, Boule Amicale
Samedi 2, boulodrome
Brocante, Inter 15 août
Vendredi 15, village
Défou'Loire Festival, Brise Rhins
Vendredi 29 et samedi 30

SEPTEMBRE

Concours tête à tête, Boule Amicale
Samedi 6, boulodrome
Concours des Vétérans, Boule Amicale
Jeudi 11, boulodrome
Journée surprise, La Joie de Vivre
Jeudi 11
Sortie Restaurant, La Joie de Vivre
Jeudi 25
Thé dansant, Classes en 7
Dimanche 28, salle des sports

OCTOBRE

Repas des aînés, Mairie
Dimanche 5, salle des 3 chênes
Repas, La Joie de Vivre
Jeudi 09

ÉTAT-CIVIL

Naissance

THOLIN Léo 29 mai 2025

Mariage

Sébastien RITEAU et Sophie ROSARIO 31 mai 2025

Décès

OVIZE Lucien 07 avril 2025
PATAY Armand 26 mai 2025

DON DU SANG



Pour tout ce qui concerne le don du sang, vous pouvez vous rapprocher d'Anne-Marie BONCHART ou Michel CHARTIER.

PROCHAINES PERMANENCES DU CONSEILLER

NUMÉRIQUE



Ouverts aux particuliers et professionnels de 9h à 12h (sur rendez-vous en mairie) – SERVICE GRATUIT

- ✓ Jeudi 4 septembre 2025
- ✓ Jeudi 2 octobre 2025
- ✓ Jeudi 6 novembre 2025
- ✓ Jeudi 4 décembre 2025
- ✓ Jeudi 8 janvier 2026
- ✓ Jeudi 5 février 2026
- ✓ Jeudi 5 mars 2026

Renseignements auprès du conseiller numérique 06.03.22.04.54 ou en mairie au 04.74.64.06.18

FIBRE OPTIQUE ET FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Au 31 mai 2028, tous les services de téléphonie fixe et les accès internet encore actifs avec une prise en T seront définitivement arrêtés. Sachez également que les nouvelles installations ne seront plus commercialisées à compter 1^{er} janvier 2026 sur le réseau cuivre. Seul le réseau fibre optique vous permettra de bénéficier de vos services (téléphonie fixe, internet, TV...).

Que vous soyez particulier, association, professionnel ou entreprise, vous êtes concernés !

Un dispositif de pré-raccordement gratuit est proposé jusqu'au 31 décembre 2025 et permet de faire installer une prise terminale optique (PTO) dans votre logement ou local.

Au-delà, les coûts d'installation d'une prise PTO seront de plusieurs centaines d'euros à la charge du demandeur.

Renseignements auprès de la mairie au 04-74-64-06-18 ou du conseiller numérique.

LE SAVOIR-VIVRE



Déjections canines Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout

moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. La commune a installé deux toutounettes :

distributeurs de sacs plastiques réservés aux déjections au parc Dugoujard et au parc du Rhins. En cas de non-respect de l'interdiction,

l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35€)

Feux : Nous vous rappelons qu'il est interdit de faire des feux de déchets végétaux.

Bricolage et jardinage : Les travaux de bricolage ou de jardinage pouvant causer des nuisances sonores ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30

Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H

Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

L'utilisation de pesticide est fortement déconseillée, pensez à nos abeilles et à toutes les petites bêtes qui pourraient être amenées à disparaître.

L'AMBROISIE



L'ambrosie est une plante exotique envahissante.

La plante pousse en avril-mai, croit en juin-juillet, est en floraison en août. L'émission de pollen intervient entre août et octobre. A l'automne, les fleurs donnent des graines qui se ressemblent, assurant les générations suivantes.

Le pollen provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles, constitue une menace pour l'agriculture et la biodiversité.

L'ambrosie doit être détruite avant la pollinisation en août et avant la grenaison en septembre.

Un dispositif réglementaire national spécifique a été intégré dans le code de la santé publique. Les collectivités doivent éliminer les plants sur leurs propres terrains, informer les particuliers de l'obligation d'arrachage et vérifier qu'ils remplissent cette obligation. Le non-respect de la réglementation est passible d'une contravention.

La collectivité doit respecter un planning :

En juin : commencer les destructions manuelles des petits foyers et surveiller les foyers sur les domaines privés, informer les citoyens et végétaliser les espaces pour concurrencer l'ambrosie.

En juillet : détruire les ambrosies sur les terrains communaux et inciter les citoyens à faire de même sur leurs terrains avant la floraison, faucher les foyers au bord des routes.

Fin août : faucher à nouveau à nouveau les foyers en bord de routes en cas de repousse pour éviter la floraison puis la grenaison.

La mairie, avec l'aide son référent, repère et signale l'ambrosie sur la plateforme dédiée, coordonne la lutte au niveau communal, alerte les personnes concernées, vérifie l'application des mesures de destruction.

LES HAIES



Un nouveau projet va occuper la commune. Cela va concerner une gestion plus durable des haies.

Pour cela, nous recherchons des marcheurs afin de les recenser. Mathis Aubry qui travaille avec nous sur ce projet, a découpé notre territoire en sept zones. Si vous êtes motivés pour arpenter nos collines, veuillez laisser vos coordonnées en mairie.

Nous commencerons en juillet. Venez nombreux.

Quant aux amis propriétaires, ne vous étonnez pas de voir des marcheurs le long des haies, nous vous remercions d'avance.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET

JARDINS POTAGERS 2025



Si vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries ou des jardins potagers, vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au 5 juillet.

LE JARDIN AVEC LA M.J.C.



Le 20 juillet, les bénévoles du jardin de la MJC vous proposent de participer au dernier atelier avant la pause estivale. Au menu pour les grands, venez apprendre à créer vos tisanes en gardant tous les nutriments. Pour les enfants venez créer un nichoir. Sera suivi d'un moment de partage convivial. Le rendez-vous est à 10H au jardin partagé impasse du lavoir. C'est gratuit pour les adhérents et 2€ pour les non-adhérents.

EXPOSITION DES ARTISANS LOCAUX



Artistes en tous genres, nous vous adressons à vous. Dans le but de présenter une exposition cosmopolite des artistes St Victoriens, nous vous appelons à venir nous présenter vos œuvres, que ce soient peintures, photos, sculptures, broderie, bijoux, etc.

L'exposition se tiendra les 15 et 16 novembre 2025 à la salle des

Charpentiers et sera ouverte au public.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour vous inscrire.

TOUR DU PAYS ROANNAIS



Suite à la journée du 5 juillet, où le Tour du Pays Roannais (cyclisme) part et arrive à St Victor, une soirée dansante avec paëlla est organisée par la mairie à la salle des sports. Les cartes, au prix de 10€, sont en vente auprès de vos conseillers, de vos commerçants et en mairie. N'hésitez pas à les demander.

BOULE AMICALE



Daniel POULARD se qualifie en championnat de France simple les 30 et 31 août à LAUDUN L'ARDOISE (30)

Le 14 juin a eu lieu le fanion cantonal, victoire de la quadrette Saint Victorienne VERMARE (père et fils), BEAUCHAMP, ROCHON et NOLY.

Samedi 19 juillet, les 8 heures de boules ouvert à tous.

Samedi 2 août, concours du bar de voyageurs (32 doublettes)

L'ÉCOLE



Le vendredi 16 mai s'est déroulée la porte ouverte de notre école. Les parents et familles ont pu découvrir les classes et échanger avec les enseignantes. Ils ont pu aussi découvrir les services périscolaire (cantine, garderie, centre de loisirs) ainsi que le sou des écoles et ski club. Une vente de plateaux repas a aussi été organisée lors de la porte ouverte afin de financer une sortie scolaire dans le cadre du parrainage. Un moment d'échange et de partage apprécié de tous.

La fin de l'année approche à grand pas. Cette année scolaire a été riche en apprentissages, projets, découvertes et sorties pour nos enfants et notre équipe pédagogique.

Le dernier rendez-vous ? La fête de l'école le vendredi 4 juillet au soir. Nous souhaitons un très bel été à tous nos élèves, aux enseignantes, AESH et personnel communal.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Les enfants du CME sont partis une journée à St Etienne pour visiter le planétarium et le conseil départemental (visite guidée avec une élue). De bons retours des enfants qui ont été enchantés de leur journée.

Samedi 21 juin, nous avons fait une action (choisie par les enfants) dans le village : nettoyons la nature. 12 enfants dont 10 du CME étaient présents accompagnés de 8 adultes. Les enfants ont pu prendre conscience que beaucoup de choses sont jetées dans la nature. Ils étaient fiers d'avoir contribué au nettoyage de notre beau village.



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2025

Approbation du Compte Financier Unique 2024

Le budget de la commune se solde par un excédent de 280 064,13 € et le budget assainissement par un excédent de 143 027,48 €.

Approbation du Compte Administratif 2024 du CCAS

Le budget du CCAS se solde par un excédent à la date de sa clôture de 195 191,39 €.

Demande de subvention du Sou des écoles

Le conseil municipal alloue une subvention de :

2217 € pour le voyage scolaire (5000 € avait été versé en 2020 non utilisés en raison de la crise sanitaire)

2736 € pour les sorties piscine

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2025

Vote du budget assainissement 2025

Le conseil municipal approuve le budget qui s'équilibre :

En section de fonctionnement à 111 000,00 €

En section d'investissement à 308 574,26 €

Vote du budget communal 2025

Le conseil municipal approuve le budget qui s'équilibre :

En section de fonctionnement à 1 143 930,00 €

En section d'investissement à 933 404,58 €

Fixation des taux d'imposition 2025

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à ceux fixés en 2024

Approbation du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de la maternelle et le restaurant du groupe scolaire

Le conseil municipal approuve le marché de maîtrise d'œuvre présenté par le Cabinet d'Architectures BBZ pour un montant de 14 250,00 € HT

Demande de subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes

Le conseil accorde une subvention exceptionnelle de 700 € au Comité des Fêtes pour le feu d'artifice de la fête patronale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2025

Résultats de la commission d'appel d'offres pour les travaux de raccordement de la station d'épuration à la station intercommunale de la COR

Suite à l'appel d'offres, les entreprises avaient jusqu'au 7 avril pour répondre. 3 étaient venues visiter la station ; une seule a répondu à l'appel d'offres, dans l'enveloppe estimative du Bureau d'Etudes OXYRIA.

Une négociation a été engagée avec l'entreprise et les résultats sont attendus pour début mai.

Convention de pilotage et de financement du poste d'Accompagnatrice d'Initiatives Jeunes

Le conseil valide la convention de pilotage et de répartition financière entre la CoPLER, l'ASAJ et les communes pour le poste d'Accompagnatrice d'Initiatives Jeunes et autorise le Maire à signer la convention.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2025

Présentation de la cartographie de la commune par l'Ets Planisphera

Le conseil donne son accord pour la réalisation de la cartographie de la commune, qui comprendra un plan extérieur, un plan intérieur et éventuellement un plan sur support magnétique, pour un coût de 1150 €.

M. VALLET, dirigeant de cette société, viendra faire des repérages sur la commune et les habitants seront informés via Panneau Pocket.

Vote des subventions 2025

Le conseil municipal vote les subventions aux différents sociétés et organismes (le détail est consultable sur le site Internet dans le PV du 13/05/2025 ou en mairie).

Approbation de la convention relative au déversement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune au système d'assainissement d'Amplepuis - Thizy

Au vu des travaux de raccordement de la station d'épuration qui vont être engagés, il est nécessaire de signer une convention avec la COR. Après avoir discuté les conditions techniques, administratives et financières du traitement des eaux usées et des eaux pluviales, le conseil approuve la convention entre la commune, la COR et SUEZ, délégataire du service d'assainissement collectif et de gestion des eaux pluviales sur ce périmètre.

Approbation de l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif avec SUEZ

M. le Maire rappelle que lorsque le raccordement de la station d'épuration à la station intercommunale sera effectif, la station d'épuration actuelle ne devra plus être exploitée par son délégataire et que SUEZ devra assurer l'exploitation des réseaux de collecte des eaux usées de la collectivité. Concomitamment à la signature de la convention avec la COR, il convient de signer un avenant avec SUEZ pour prévoir les évolutions tarifaires conséquentes à ces évolutions. Le tarif proposé est adopté, à savoir :

- Abonnement au service de l'assainissement collectif : 10 € HT par semestre
- Prix au m3 consommé : 0,3153 € par m3 d'eau

Attribution du marché de travaux assainissement

Après négociation avec la SADE, le conseil attribue le marché des travaux de raccordement du réseau communal au réseau intercommunal de la COR pour un montant de 225 840,00 € HT.

Reprise des sépultures sans concession relevant du terrain commun

Il existe dans le cimetière dit « nouveau cimetière » quelques sépultures dont l'existence est ancienne et dans lesquelles un seul défunt d'une même famille a été inhumé sans que cette dernière soit pour autant titulaire d'une concession à l'endroit considéré. A défaut de concession, et en vertu de l'article R.2223-5 du CGCT, l'ouverture des fosses a lieu de 5 ans en 5 ans. Sachant que ces sépultures sont en état d'abandon manifeste et avant d'engager des travaux de rénovation des allées, le conseil décide de procéder à une campagne de communication et d'information avant la reprise des terrains, de proposer aux familles qui se manifesteraient l'attribution d'une concession. Les familles ont jusqu'au 15 août 2025 pour se faire connaître. Au terme de ce délai, un arrêté sera pris pour libérer les terrains et les affecter à des nouvelles sépultures.

L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal est consultable sur le site Internet www.stvictorsurrhins.fr ou en mairie.

FERMETURE DE LA MAIRIE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

La mairie sera fermée du 7 août au 18 août inclus. Pendant cette période, tous les mails envoyés à mairie.stvictor.sur.rhins@coper.fr sont lus et une réponse donnée dans la mesure du possible.

En cas d'urgence, merci de vous adresser au maire ou aux adjoints.

